

NEW YORK, 12 AOÛT 1994

Angola - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies**Angola - report temporaire des sanctions contre l'UNITA**

Le Conseil de sécurité a examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation en Angola (S/1994/865), en date du 22 juillet 1994, qui lui a été présenté conformément à la résolution 932 (1994).

Le Conseil de sécurité félicite le Secrétaire général, son Représentant spécial et les trois Etats observateurs du processus de paix en Angola pour les efforts inlassables qu'ils déploient sans relâche et les encourage à les poursuivre, afin de mettre un terme à une guerre civile dévastatrice et d'instaurer la paix en Angola par la voie de négociations dans le cadre des "Acordos de Paz" et des résolutions pertinentes du Conseil. Il demande instamment au gouvernement angolais et à l'UNITA de prêter leur plein et entier concours au Représentant spécial du Secrétaire général en vue de faire aboutir le plus rapidement possible les pourparlers de paix de Lusaka.

Le Conseil exprime toutefois son impatience devant la lenteur des négociations et déclare que le processus de paix ne saurait être indéfiniment retardé. Il considère qu'un accord de paix global et équitable est en vue et engage instamment l'UNITA à manifester son attachement à la paix en acceptant la série de propositions avancées par le Représentant spécial du Secrétaire général et les trois Etats observateurs.

Le Conseil exprime sa reconnaissance à M. Chiluba, Président de la République de Zambie, pour les efforts qu'il déploie à l'appui du processus de paix engagé à Lusaka.

Le Conseil exprime également sa gratitude à M. Nelson Mandela, Président de la République sud-africaine, qui a prêté son concours aux parties pour les aider à mettre définitivement au point le processus de paix de Lusaka et reconnaît qu'il faut laisser le temps à ces efforts utiles de porter leurs fruits.

Le Conseil décide en conséquence de reporter temporairement l'imposition à l'encontre de l'UNITA, des mesures supplémentaires visées au paragraphe 5 de sa résolution 932. Il réaffirme qu'il est prêt à imposer de nouvelles mesures à l'encontre de l'UNITA si cette dernière n'accepte pas les propositions de médiation sur la réconciliation nationale durant le mois d'août. Le Conseil déclare qu'il commencera à dresser une liste des mesures qu'il pourrait prendre et qu'il ne tolérera aucun nouvel atterroissement dans le processus de paix.

Le Conseil rappelle aux deux parties que leurs actions militaires offensives risquent de compromettre tous les progrès accomplis jusqu'à présent à Lusaka et qu'aucun avantage tactique acquis sur la champ de bataille ne vaut le prix exorbitant des souffrances endurées par le peuple angolais.

Le Conseil exprime sa consternation devant les actions menées par les deux parties, en particulier par l'UNITA, qui ont contribué à détériorer la situation hu-

manitaire et rappelle à celles-ci qu'elles ont l'obligation de faciliter l'acheminement des fournitures humanitaires. Il demande que les mesures nécessaires soient prises pour permettre la reprise des vols humanitaires vers Malange et Cuito.

Se référant au rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola (S/1994/825), le Conseil rappelle aux Etats membres concernés qu'ils doivent communiquer des réponses détaillées aux demandes d'information du Comité concernant les violations présumées des sanctions et les prie instamment de le faire sans plus tarder. Si ces réponses ne sont pas reçues immédiatement, il examinera d'urgence, en vue de prendre des mesures appropriées, la question de la coopération avec le Comité des Etats qui n'ont pas répondu jusqu'ici de manière satisfaisante.

14 AOÛT 1994

Interview du Premier ministre, M. Edouard Balladur à RMC - extraits -**Rôle international de la France**

Q - Aujourd'hui, pensez-vous que la place de la France est confortée au moment où partout les mises à l'épreuve sont rudes pour le pays ? A l'étranger, loin de nos bases ?

R - Il est vrai que la France a cru faire face depuis quelques années à un certain nombre d'événements devant lesquels elle a dû réagir et souvent de manière exemplaire. Elle a été la première et parfois la seule à le faire. Les événements de Yougoslavie, ceux du Rwanda par exemple. Je trouve que dans ces circonstances, la France a montré qu'elle avait le sens de son devoir international, qui est d'aider partout à la paix et la liberté. C'est plus ou moins facile selon les circonstances et selon les lieux. C'est plus ou moins à notre portée, car nous sommes une puissance importante mais nous ne sommes pas la première puissance du monde et nous n'avons pas des moyens illimités ni en finances ni en matériel. Mais nous avons réagi, et souvent réagi les premiers. Je pense au Rwanda, par exemple où nous avons accompli tout notre devoir. Notre intervention a permis de mettre fin, je l'espère définitivement, à ce qui était un génocide. La leçon là aussi est que les nations du monde ont besoin d'avoir plus de solidarité les unes avec les autres, que les bonnes paroles ne suffisent pas. On nous a beaucoup parlé d'Europe depuis un certain nombre d'années, et moi-même je suis attaché à l'Europe et à la construction de l'Europe. Force est cependant de dire qu'au cours de tous ces événements, l'Europe n'a pas suffisamment fait la preuve de son existence et de son efficacité. Je souhaite qu'elle le fasse davantage.

Algérie - sécurité des ressortissants français - lutte contre le terrorisme

Q - Une de ces mises à l'épreuve est l'attitude de la France à l'égard de ce qui se passe en Algérie, deux

de vos ministres se sont exprimés à ce sujet mais beaucoup attendent aujourd'hui de votre part une clarification ?

R - Clarification ? Je vais vous dire ce que je pense, mais je ne vois pas la nécessité d'une clarification, les choses sont parfaitement claires déjà et je veux les développer devant vous de la façon la plus simple et la plus nette. Premier élément, nous ne pouvons pas accepter et nous n'accepterons pas que la sécurité de nos concitoyens en Algérie soit menacée. Il y a eu 15 Français assassinés depuis un peu plus d'un an, il y en a eu cinq qui l'ont été il y a une quinzaine de jours. Nous avons pris la décision de regrouper toutes nos installations en Algérie, et de recommander aux Français qui n'étaient pas retenus par des obligations essentielles, de rentrer en France. Il y avait il y a un an, 7 000 Français en Algérie, il y en a 1 500 aujourd'hui. Toutes nos installations publiques seront regroupées et seront protégées.

Premier point, nous ne pouvons pas accepter que l'on assassine nos concitoyens en Algérie. Ce n'est pas se mêler des affaires intérieures algériennes que de le dire, nous avons le devoir de protéger nos concitoyens.

Deuxième principe, nous n'accepterons pas qu'il y ait quelque menace terroriste que ce soit en France. Nous n'accepterons pas que se répande dans notre pays une propagande en faveur de la violence, en faveur du terrorisme et contre les lois de la République. Nous n'accepterons pas non plus que l'on vise à la constitution de stocks d'armes, voire de groupes armés. Toutes les tentatives en ce sens seront combattues. C'est ce qu'a dit Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, avec mon plein accord et avec mon plein soutien.

Troisième point, nous souhaitons que les Algériens résolvent leurs problèmes, c'est eux qui en sont les premiers responsables. La France n'a pas à dire aux Algériens comment ils doivent faire pour cela. Nous avons dit depuis longtemps que nous souhaitons qu'un dialogue politique s'institue entre toutes les parties et notamment, c'est ce qu'a dit le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé à plusieurs reprises. Il appartient donc aux Algériens de prendre les mesures nécessaires pour rétablir le dialogue entre eux et pour qu'il y ait une solution politique aux difficultés actuelles, dans le respect bien entendu de la tolérance et des Droits de l'homme. La France n'a pas à interférer dans cette affaire, mais elle a le droit de dire qu'elle est attachée aux Droits de l'homme et aux principes de la tolérance.

Q - Pensez-vous qu'il y ait la possibilité d'une troisième voie en Algérie ou d'un dialogue avec les Islamistes dits "modérés" ?

R - Je m'en tiendrai à ce que je viens de vous dire. Je le répète, l'action et la politique de la France sont fondées sur trois principes : le refus d'admettre des violences faites à nos compatriotes à l'extérieur, le refus de voir se développer le désordre et l'action terroriste sur le territoire national, le souhait de voir les divers partis en Algérie se mettre d'accord pour une solution définitive et une solution politique. Quelle doit être cette solution ? Ce n'est pas à moi à le dire. Je dis simplement qu'elle ne sera viable que si elle est fondée sur les principes de la tolérance et du respect des Droits de l'homme.

Q - Les mesures prises par Charles Pasqua vous semblent-elles appropriées et comment faire la part entre sécurité et diplomatie ?

R - Les mesures qu'a prises Charles Pasqua, je le répète avec mon plein accord et après m'en avoir parlé, ces mesures me paraissent efficaces. 15 000 personnes ont été contrôlées, 24 ont été assignées à résidence parce qu'elles sont sous le coup d'arrêtés d'expulsion. Je crois qu'en le faisant, le gouvernement a pris la juste mesure des problèmes qui se posent à lui et a pris les bonnes décisions. Je sais bien que l'on nous a parfois reproché de parler un peu trop de la sécurité des Français. Eh bien je n'ai pas l'intention, nous n'avons pas l'intention d'en parler moins. Les Français sont attachés à leur sécurité, ils ont raison. C'est un élément de leur liberté, ils ont raison de le penser. La responsabilité première du gouvernement est d'assurer la sécurité et la liberté pour tous. C'est tout ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Q - Ne craignez-vous pas un amalgame entre terroristes et musulmans ?

R - C'est un des risques en effet de la situation, mais le gouvernement fera ce qui est de son devoir pour l'empêcher. Il y a en effet dans notre pays une communauté musulmane qui comporte des centaines de milliers de personnes et même davantage et dont l'immense majorité vivent dans le respect de nos lois et des principes de la République. Ils ont droit eux aussi à la protection et à la sécurité comme tous ceux qui habitent sur notre sol. Mais ceux qui, en revanche, habitent sur notre sol et veulent mettre en cause nos lois et nos principes républicains seront combattus.

Q - N'y a-t-il pas un risque à se désengager d'Algérie à un moment où certains voisins ne pratiquent pas nécessairement la politique de la chaise vide ?

R - Je ne vois pas très bien ce que veut dire la question qui a été posée. Vous savez dans les sondages, bien souvent, il faut faire attention à la question que l'on pose car elle conditionne la réponse. Qu'est-ce que veut dire le fait que la France doive se désengager en Algérie. La France n'interfère pas dans les problèmes intérieurs algériens, elle ne se mêle pas de dire aux Algériens comment ils doivent résoudre leurs problèmes et comment ils doivent rétablir la paix civile, elle leur dit simplement "parlez entre vous". D'autre part je vous ai indiqué qu'il y avait 7 000 Français en Algérie il y a un an et qu'il n'y en a plus que 1 500 aujourd'hui. Je vous ai dit ou peut-être vous l'ai-je dit trop rapidement, qu'un certain nombre d'établissements ne seraient pas rouverts à la rentrée scolaire. Je peux même dire que les établissements d'enseignements français ne seront pas rouverts à la rentrée pour des raisons de sécurité. J'espère que cela ne sera que provisoire. Pour le reste, nous maintenons bien entendu une représentation diplomatique comme le font tous les pays du monde. Il ne s'agit pas pour nous de nous mêler des affaires intérieures algériennes et de prétendre les résoudre à la place des Algériens, mais nous avons le droit de leur dire, puisqu'une communauté algérienne importante vit sur notre territoire, nous avons le droit de leur dire que nous sommes attachés au retour de la paix civile sur le sol d'Algérie.

Q - N'êtes-vous surpris lorsque l'Allemagne, la

Grande-Bretagne ou les Etats-Unis hébergent des représentants du FIS ou dialoguent avec eux ?

R - Ils nous disent que leurs lois les empêchent de faire autrement, et certains se sont étonnés que le gouvernement français ait manifesté un peu de surprise. Cette surprise m'a surpris moi-même car après tout il arrive que ces gouvernements nous fassent parfois des reproches, à nous Français, sur tel ou tel point. Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas à leur en faire. Cela étant, je crois qu'il ne faut pas non plus considérer que l'essentiel du problème est là, l'essentiel n'est pas là.

Rwanda - relève de l'opération Turquoise

Q - Nous sommes à une semaine de l'échéance pour les troupes françaises basées au Rwanda, quelle décision avez-vous prise ? Retrait des troupes françaises ou maintien des troupes françaises ?

R - Je voudrais d'abord rappeler comment les choses se sont présentées. A la suite d'événements qui ont eu lieu au mois d'avril dernier, on a assisté au Rwanda à des massacres qui ont pris la forme de véritables génocides. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été tuées. Devant ce qu'il faut bien appeler l'indifférence de la communauté internationale, la France a réagi et au début elle a réagi seule, avec l'aide d'un pays ami depuis longtemps, le Sénégal. Nous avons envoyé avec l'autorisation des Nations unies des troupes au Rwanda dans un but purement et simplement humanitaire. Nous avons aux environs du 15 juin bien fixé les choses. Nous allions au Rwanda, dès lors que les Nations unies nous y autorisaient. Nous y allions pour une période limitée qui devrait prendre fin à la fin du mois de juillet, nous y allions dans un but purement et simplement humanitaire et pas du tout pour nous mêler de la guerre civile intérieure et enfin nous y allions avec le désir que d'autres nous relaient rapidement. C'était les principes que j'avais moi-même exposés.

Aujourd'hui où en sommes-nous ? J'ai dit effectivement quand je me suis rendu au Rwanda à la fin juillet, que nous respecterions le calendrier. Nous avons dit fin juillet, nous avons accepté que cela soit reporté au 22 août puisque le Conseil de sécurité des Nations unies nous avait autorisé à mettre en œuvre cette opération humanitaire jusqu'au 22 août. Nous n'avons pas l'intention de prolonger le délai au-delà. D'ores et déjà, il y a aujourd'hui dans la zone humanitaire sûre, que nous avons protégée et dans laquelle il y a plus d'un million de réfugiés, d'ores et déjà sur les 2/3 à peu près du territoire nos troupes ont été relevées. Nous avons un peu plus de 1 000 soldats qui sont sur le territoire du Zaïre au-delà de la frontière en appui logistique, nous avons un peu plus de 1 000 soldats sur le territoire du Rwanda et nous en avons maintenant à peu près la moitié c'est-à-dire de l'ordre de 600 à 700. Ces soldats doivent être relayés dans la semaine qui vient par un bataillon éthiopien. Il faudra que cette relève ait lieu.

J'ai dit aussi, puisque vous me citez, que je ne pouvais pas envisager que la communauté internationale soit incapable de relever les 2 000 soldats français qui sont allés seuls au Rwanda. Je voudrais rappeler que nous sommes également les plus nombreux en Bosnie,

les choses sont liées. Donc il est parfaitement normal que la France, lorsqu'elle accomplit ce qu'elle estime être son devoir moral vis-à-vis notamment de pays africains francophones, ne peut pas prolonger indéfiniment son action. Donc la date du 22 août sera respectée.

Q - Vous êtes formel, nos soldats rentrent tous ?

R - Ils seront de l'autre côté de la frontière en appui logistique sur le territoire du Zaïre et cela nous l'avons toujours dit en tous cas pour un certain temps.

Q - Même si certaines organisations humanitaires vous supplient de rester sous peine de nouvelles catastrophes humanitaires ?

R - Je pense que dans ces circonstances, il faut que les Nations unies prennent leurs responsabilités et que le gouvernement rwandais prenne également les siennes. Il faut qu'il dise d'abord, ce gouvernement rwandais, s'il souhaite ou pas le maintien de la France et il faut qu'il fasse les gestes qu'il doit faire pour rassurer la population.

Q - Il ne les fait pas, selon vous ?

R - Dans l'état actuel des choses, il semble en effet, vous le disiez vous-même à l'instant, que la population est encore inquiète. Il appartient au gouvernement de la rassurer.

Rôle de l'ONU

Q - Avez-vous le sentiment que les Nations unies ne prennent pas leurs responsabilités ?

R - Je ne dirais pas qu'elles ne prennent pas leur responsabilités, je dirais que lorsqu'elles les prennent ça n'est pas toujours suivi d'effets. Les Nations unies ont une tâche extrêmement lourde et importante depuis un certain d'années et elles sont présentes dans bien des pays du monde et doivent coordonner beaucoup d'opérations militaires ou humanitaires. Il ne faut pas les accabler : leur tâche est beaucoup plus lourde qu'elle ne l'était il y a quelques années. Je dirais simplement que ce sont les Etats membres des Nations unies qui ne suivent pas toujours les décisions des Nations unies avec suffisamment de rapidité.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - éventuelle levée de l'embargo sur les armes

Q - En Bosnie, la France est aux avant-postes avec le plus grand nombre de soldats, mais il ne semble pas y avoir de solution politique. Alors faut-il lever l'embargo sur les armes comme le souhaite Bill Clinton, pour permettre aux Bosniaques de se défendre ?

R - Il faut d'abord remarquer que depuis un an, le problème a quelque peu progressé en Bosnie et que, grâce aux efforts de la diplomatie française avec l'aide, tantôt des Allemands, tantôt des Anglais, tantôt des Américains ou des Russes, on est parvenu à élaborer un plan de paix et on est parvenu à convaincre les Serbes de Bosnie qu'il fallait approuver ce plan. C'est déjà un progrès considérable, reste à convaincre les Serbes de Bosnie, ce qui n'est pas encore fait. La diplomatie française, sous l'impulsion d'Alain Juppé notamment, a obtenu de bons résultats déjà. Cela étant, si ce plan de paix n'est pas retenu, certains disent qu'il

faudrait lever l'embargo sur les armes, l'interdiction qui est faite de vendre des armes aux Musulmans de Bosnie, interdiction qui est d'ailleurs bien souvent tournée, tout le monde le sait.

Notre position à nous, Français, est la suivante : si on lève l'embargo sur les armes, ça veut dire la reprise de la guerre entre Serbes de Bosnie et Musulmans de Bosnie. Dans ce cas-là, nous considérons que nos troupes, les troupes françaises et celles des Nations unies, courraient des risques considérables, prises qu'elles seraient dans une sorte d'étau et si on lève l'embargo sur les armes, en ce qui nous concerne, nous retirons notre contingent et d'ailleurs c'est une position qui est de mieux en mieux et de plus en plus comprise. Il serait en effet difficilement concevable que l'embargo soit levé sur les armes, ce qui permettrait aux Serbes et aux Musulmans de Bosnie de se battre avec encore plus d'efficacité et que l'on laisse en force d'interposition entre les deux qui se battraient davantage, les soldats des Nations unies, dont les Français fournissent le contingent le plus important.

Q - Lever l'embargo, c'est peut-être prolonger la guerre ?

R - Mais, nous ne sommes pas partisans de lever l'embargo en ce qui nous concerne, nous Français. Mais, si tout le monde veut le faire, cela se fera, mais nous en tirerons les conséquences, il faut que tout le monde en soit bien prévenu.

Union européenne - PESC

Q - A travers tous ces exemples, on voit que la France donne beaucoup, mais que parfois elle est bien seule. Le Chancelier Kohl prône la formation d'une troupe de paix, n'est-ce pas un vœu pieux quand on voit la faible implication de l'Europe sur les théâtres extérieurs ?

R - Vous dites "la France donne beaucoup", c'est vrai. Elle a donné beaucoup au Rwanda, en Bosnie, au Cambodge, au Liban antérieurement, c'est notre conception traditionnelle de notre rôle international. La France, contrairement à ce que j'entends parfois, n'est pas une puissance moyenne, en tout cas dans la conception qu'elle se fait de son rôle. Elle entend jouer un rôle éminent dans la défense de la paix et dans le respect des Droits de l'homme.

Q - Un rôle de grande puissance ?

R - A la mesure de ses moyens et lorsqu'il le faut, elle le fait seule, c'est ce qu'elle a fait au Rwanda, mais elle ne peut pas le faire éternellement, c'est pourquoi je vous ai expliqué que nous respecterons la date du 22 août. Mais il est vrai que l'action de la France serait plus efficace encore si elle était relayée par l'action des douze pays européens qui forment avec nous l'Union européenne et il est vrai que cela n'a pas toujours été le cas. Je pense que cette période de transition étant franchie, et c'est à l'Union européenne que je fais allusion, il faut, et la proposition du Chancelier Kohl mérite d'être étudiée, étudier la possibilité pour l'Europe, d'agir elle-même, surtout lorsqu'il s'agit comme pour la Bosnie, d'événements qui se passent à la frontière de l'Union européenne et qui mettent en cause directement sa sécurité. Il faut y parvenir et la France y est tout à

fait prête. Si tous les pays européens faisaient autant que fait la France, proportionnellement à leurs moyens, une bonne partie du problème serait résolue.

Q - Vous êtes déçu que les pays européens ne suivent pas l'attitude de la France ?

R - Non, parce que l'évolution prend toujours un peu de temps et il est normal que ce temps ait été pris, mais maintenant je crois que le moment est venu où il faut donner un contenu à la notion d'Union européenne et à la notion de politique étrangère et de sécurité commune.

Présidence française de l'Union européenne

Q - La France va assurer la présidence du Conseil européen au 1^{er} janvier, mais en cette année électorale importante, aura-t-on le temps de s'occuper de l'Europe, de parler de l'Europe ?

R - Mais à quoi servent les élections selon vous, ça sert à parler de quoi, des problèmes importants ou des problèmes secondaires ? Moi je considère que l'Europe c'est un problème important.

Q - Les préoccupations européennes devront tenir une grande place ?

R - Mais bien entendu, il faudra que les problèmes européens jouent une place importante dans les événements politiques de l'année prochaine, car il s'agit de choisir un avenir pour la France et pour l'Europe notamment et il s'agira de choisir la politique que la France devra mener dans le cadre de l'Union européenne ou dans un cadre élargi et donc je souhaite que les questions européennes soient au premier plan du débat.

PARIS, 18 AOÛT 1994

Algérie - Communiqué du ministère des Affaires étrangères

Séisme en Algérie - aide humanitaire française

Devant le tremblement de terre qui vient de frapper la région de Mascara et de faire de très nombreuses victimes, la France a décidé d'envoyer à l'intention du peuple algérien une aide humanitaire d'urgence composée de matériels de premiers secours (tentes, couvertures) destiné aux sans-abri et du matériel médical.

PARIS, 19 AOÛT 1994

Rwanda - Communiqué conjoint de la Présidence de la République et des services du Premier ministre

Rwanda - relève de l'opération Turquoise

Conformément à la résolution 929 du Conseil de sécurité qui a défini le mandat et la durée de l'opération Turquoise, les forces françaises auront totalement quitté le territoire rwandais le 21 août au soir.